



Lutte contre le trafic de stupéfiants : la mobilisation continue à Carpentras et **Avignon**



Alors que Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, dressait son premier bilan départemental de la délinquance, plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) sont venues participer à des actions coups de poing dans des quartiers d'Avignon et Carpentras.

Comme au niveau national, le Vaucluse enregistre, en 2022, une hausse des indicateurs du trafic de stupéfiants. Les services de l'Etat et les forces de sécurité intérieure demeurent pleinement mobilisés au sein du département. En ce début d'année, la préfète de Vaucluse a sollicité l'intervention de plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans certains quartiers d'Avignon et de Carpentras



pour venir renforcer les effectifs qui luttent au quotidien contre le trafic de stupéfiants.

Lire aussi : 'Bilan de la délinquance en Vaucluse : « les indicateurs sont au rouge »'

A Avignon, ce sont plus de 130 effectifs qui ont été déployés du 23 au 26 janvier. A Monclar, la Reine-Jeanne, Saint-Jean et Saint-Chamand, ces effectifs sont venus couvrir des secteurs sensibles, connus pour être des points de deal. En 4 jours, neuf interpellations ont eu lieu à la suite de ces interventions. Parallèlement, les forces de police ont saisi, sur la même période, 278 g de résine de cannabis et 8.6 g de cocaïne.

Du côté de Carpentras, ce sont plus de 110 effectifs qui ont été déployés. Ces sections supplémentaires ont couvert les trois points de deal des Amandiers, du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac simultanément. Sur 6 jours de présence, ils ont interpellé 24 individus et ont pu saisir, 773,8 g de résine de cannabis, 167 g d'herbe de cannabis et 107.7 g de cocaïne. Parallèlement, les effectifs de Carpentras ont saisi, sur la même période, 1 kg 716 de résine de cannabis, 49,8 g d'herbe de cannabis et 219,3 g de cocaïne.

En 2023, la lutte contre le narco trafic demeure une priorité de la préfecture de Vaucluse qui compte poursuivre le harcèlement des dealers sur les points de distribution et multiplier les amendes forfaitaires délictuelles (AFD) qui concernent les consommateurs. Pour cela, le département va s'appuyer sur des renforts ponctuels d'unités de forces mobiles, comme ces derniers jours à Avignon et Carpentras et sur des opérations coups de poing coordonnées avec le Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie.

L'objectif de la préfète est clair : restaurer le cadre de vie de ses habitants.

J.R.

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



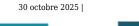
Ecrit par le 30 octobre 2025



Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.

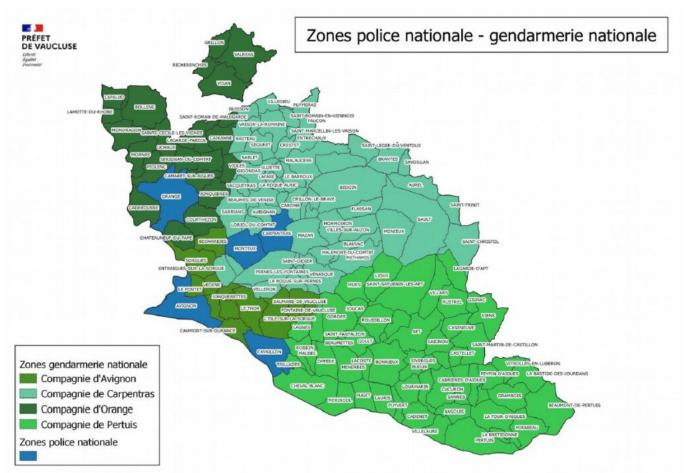
Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur





véhicules (+27,8%). »

Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.



« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022: 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »



Ecrit par le 30 octobre 2025

En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	2373	1167	2829	1369

Les violences envers les femmes majeures – nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes



avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

« La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics. En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif <u>'Très grave danger'</u> distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.

L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.

Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves – 261 accidents contre 268 (-3%) – ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »



Ecrit par le 30 octobre 2025



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent surreprésentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool... un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Prévention, prévention... mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',



prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet



d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

« Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.

Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

Surveillance accrue contre la radicalisation

A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de rescolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.



Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19. En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique. « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

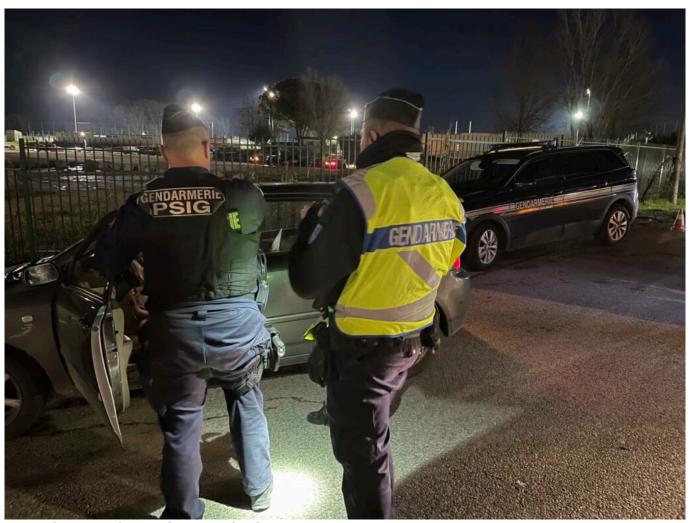
Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).

Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication...).



Ecrit par le 30 octobre 2025



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit -4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit -3,91%). Au total, cette baisse s'élève à -4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyberdélinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »



Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées...

« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. » La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéoprotection en Vaucluse.



Ecrit par le 30 octobre 2025



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO). Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. « L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024

« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la



préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères...) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »

En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

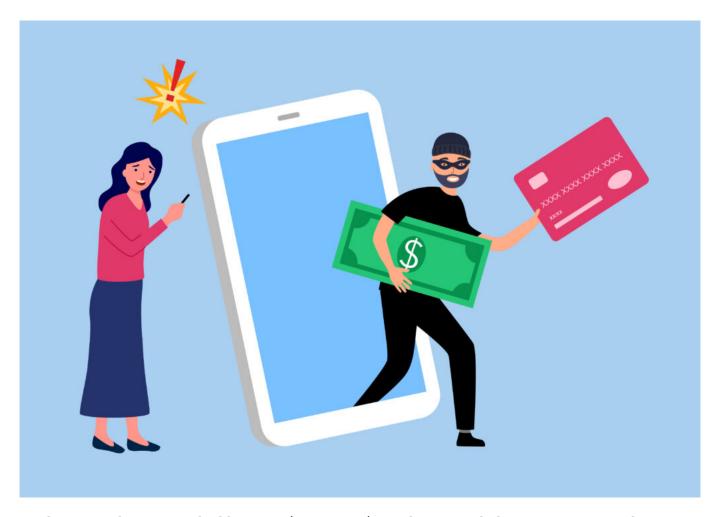
Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.

Les 11 arnaques aux applications de paiement à connaître



Ecrit par le 30 octobre 2025



Qu'il s'agisse de partager l'addition après une soirée ou d'envoyer de l'argent pour un cadeau, nous sommes de plus en plus nombreux à faire confiance aux applications de paiement comme Lydia, Cash App ou encore PayPal. C'est un moyen rapide et transparent d'effectuer des transactions financières. Les deux principales fonctions de ces applications étant de payer les autres et d'être payé. Deux actions particulièrement sensibles aux cyberattaques. Elles offrent ainsi quelques dispositifs de sécurité particuliers pour vous protéger comme le chiffrement, les verrous de sécurités, les notifications ou encore les désactivations de paiement à distance. Mais malheureusement, cela ne suffit pas vous pourriez subir l'une de ces 11 arnaques courantes :

Un faux service d'assistance: Les escrocs des applications de paiement profitent souvent des utilisateurs en se faisant passer pour le service d'assistance. Or, ces services d'assistances ne vous demanderont jamais de fournir votre code d'accès ou votre code PIN, d'envoyer un paiement, de faire un achat, de télécharger une application pour un « accès à distance », ou d'effectuer une transaction « test » de quelque nature que ce soit. Si vous recevez un message qui semble provenir du support d'une application aller directement dans l'application pour le contacter, sans répondre au message.



- Des offres alléchantes: L'une des arnaques les plus populaires est celle des escrocs qui proposent des biens ou des services coûteux - mais fictifs - en échange d'un paiement. Les paiements d'applications sont instantanés et ne peuvent généralement pas être annulés. N'oubliez pas que si quelque chose semble trop beau pour être vrai, il s'agit probablement d'une escroquerie.
- Des dépôts aléatoires : Un dépôt d'argent aléatoire est souvent utilisé pour endormir les utilisateurs et leur donner un sentiment de confiance envers les escrocs. Cependant, les escrocs peuvent vous envoyer un paiement « par accident » et vous demander de leur renvoyer le montant du paiement. Le montant que vous leur renvoyez provient des fonds de votre compte. Ces escrocs contestent le paiement auprès de leur banque ou de leur carte de crédit après que vous avez renvoyé les fonds. Cela signifie qu'ils seront remboursés à la fois par vous et par leur banque.
- Un gain fictif: Vous pouvez être contacté pour réclamer de fabuleux prix en espèces. Mais pour recevoir le prix, ils doivent d'abord envoyer de l'argent. Les applications de paiement ne demandent pas à leurs utilisateurs de payer pour les concours ou les promotions, donc les demandes d'envoi d'argent pour réclamer un prix sont probablement frauduleuses.
- Une demande de numéro de sécurité sociale : En général, il est préférable de ne communiquer votre numéro de sécurité sociale qu'à des sources de confiance et vous devriez éviter de communiquer des informations d'identité importantes aux demandeurs sur n'importe quelle application.
- Des aides gouvernementales : Certains escrocs peuvent promettre de l'argent sous la forme d'une subvention gouvernementale ou d'un programme d'aide. Mais toute demande d'informations financières est un signe révélateur d'une escroquerie.
- Les « cash flippers » : Les escrocs peuvent prétendre être en mesure de « retourner » les fonds des utilisateurs afin de gagner plus d'argent. L'escroquerie au cash flipping est conçue pour prendre l'argent des utilisateurs sans jamais leur donner de retour sur investissement.
- De faux remboursements: Si vous vendez quelque chose sur un marché en ligne, un escroc peut vous contacter en prétendant qu'il est intéressé par l'article et qu'il effectuera un paiement via une applications de paiement - sauf que vous ne recevrez pas l'argent et qu'il prétendra avoir envoyé le paiement plusieurs fois. <u>Il exigera le remboursement</u> de votre propre argent pour un article qu'il n'a jamais payé.
- Une fausse histoire d'amour : Si vous rencontrez quelqu'un sur une application de rencontre ou un réseau social et qu'il vous demande de lui envoyer de l'argent via une application de paiement, soyez extrêmement prudent. Si une personne que vous n'avez pas rencontrée en personne prétend avoir des intentions romantiques et vous demande de l'argent, soyez méfiant.
- Un e-mail de phishing : Les équipes de l'application ne vous demanderont jamais de fournir des informations de connexion ou n'utiliseront pas un langage menaçant dans leurs messages. Si vous recevez ce qui semble être un e-mail de phishing, vous devez contacter le support via l'application.



De fausses alertes de sécurité: Certains escrocs peuvent envoyer un e-mail frauduleux prétendant que votre compte a été compromis et que vos informations personnelles ont été divulguées. Les escrocs incluent souvent des liens vers de faux sites Web dans les e-mails qui vous invitent à modifier vos identifiants de connexion, mais cette astuce peut en fait voler vos informations de connexion existantes.

Vous l'aurez compris il existe de nombreuses manière d'accéder à vos données via les applications de paiement, assurez-vous d'en être conscient et d'avoir les bons réflexes.

Bastien Bobe, directeur technique Europe continentale chez Lookout

Pertuis : la gendarmerie à la pêche aux voitures dans la Durance



Ecrit par le 30 octobre 2025



La gendarmerie de Pertuis et les plongeurs subaquatiques de la brigade nautique de Martigues viennent de retirer plusieurs véhicules immergés dans les eaux de la Durance. En tout, 17 carcasses ont été récupérées lors de cette pêche inhabituelle. Cette action combinait trois objectifs : faire avancer les enquêtes concernant des véhicules volés, lutter contre le trafic de pièces détachées et agir contre les atteintes à l'environnement.

Au bilan, lors de cette opération d'extraction et d'identification menée par les plongeurs enquêteurs subaquatiques et les gendarmes de Pertuis, il est apparu que 16 des 17 voitures repêchées avaient été volées.

L'ensemble des investigations judiciaires réalisées devrait ainsi permettre l'avancer des procédures déjà ouvertes.

M.C.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Grâce à la BA 115, le Pays d'Orange survole l'économie du haut Vaucluse



Ecrit par le 30 octobre 2025



La BA 115, Base aérienne-Caritat fait partie de la vie des riverains d'Orange et de ses voisins depuis 1939. C'est le carpentrassien Edouard Daladier, successivement maire, député, ministre et président du Conseil qui l'a inaugurée en 1939. Depuis, son ciel a vu les Fouga-Magister, Mystère, Jaguar, Mirage F1, III ou 2000 et les Alfajet de la Patrouille de France, basés à Salon de Provence, se déplacer en formation 'Diamant' ou 'Cœur transpercé d'une flèche' à l'occasion de défilés aériens de prestige que le monde entier nous envie.

Les Rafale remplaceront les Mirage en 2024

Le dernier avion de combat, le Mirage 2000C (RDI) a été retiré du service en juin dernier à Orange (après 34 ans de longs et loyaux services), à l'issue d'une cérémonie à laquelle assistaient des centaines de pilotes et mécaniciens, de leurs familles et amis et d'écoliers et collégiens venus des communes alentour. Il sera remplacé fin 2024 par le Rafale. En attendant, de lourds travaux sont en cours pour accueillir le nouvel avion de chasse de l'Armée de l'Air et propulser la BA 115 dans le XXIe siècle.

250M€ d'investissements

D'ici 2026, ce sont 250M€ qui seront investis dans la modernisation des installations, un chantier programmé sur plusieurs tranches et sur environ 250 hectares sur les 371 que compte globalement la Base. Le Colonel Guillaume Deschamps qui est aux commandes depuis juillet 2022 supervise cette rénovation. "Il y a deux types de travaux, le vertical 'bâtimentaire' (les hangars, les ateliers moteurs à réaction, les immeubles de bureau, de simulateurs de vols, le mess des officiers) et l'horizontal (piste de décollage et atterrissage, voirie de roulement, réseaux souterrains, éclairage des balises lumineuses,



aires de lavage, parkings, nouvelle piste d'athlétisme)."



Le colonel Deschamps, commandant de la BA 115 d'Orange-Caritat depuis l'été 2022. © Armée de l'air et de l'espace

Pour accueillir les deux escadrons de Rafale l'an prochain, le premier site militaire de Vaucluse va refaire le tarmac et la piste de 2 400 mètres. Le gros œuvre du mess de 3 400m2 est reconstruit, suivront les finitions intérieures (avec cuisine, café, restaurant, self-service, accueil VIP, bureaux, sanitaires, vestiaires) réalisées par Les Travaux du Midi. Ce sont eux qui ont démoli, déplombé et désamianté les locaux vétustes d'après-guerre.

Avec une totale préoccupation environnementale, un cadre paysager, un captage de la nappe phréatique, un dispositif de récupération de la chaleur, une centrale de traitement des flux d'air frais et d'air vicié, une pompe à chaleur pour limiter, par temps de canicule, la consommation d'énergie. Et c'est tout un écosystème qui s'organise autour.

3 000 emplois directs

A commencer par le personnel, des effectifs qui dépassent les 3 000 emplois quand on recense les 1 750 militaires d'active, les 80 civils, les 200 réservistes, les pilotes de chasse et d'hélicoptères 'Fennec', les





tireurs d'élite et les commandos de parachutistes qui viennent passer une à plusieurs semaines à Caritat pour s'entraîner. Sans oublier leurs familles, leurs enfants, ce qui fait grimper les chiffres à 5 000 personnes environ et induit crèches, écoles, parkings, logements, commerces, besoins de santé, de loisirs, de culture et donc retombées socio-économiques majeures.

La base reste opérationnelle malgré les chantiers

Pendant la durée du chantier, la base conserve sa mission souveraine de veiller à la sûreté aérienne du territoire français et de sa population et de neutraliser toute intrusion aérienne ennemie ou dangereuse avec des avions et des pilotes de chasse de Saint-Dizier, Mont-de-Marsan et Orange. Ils sont en état d'alerte permanent et capables de décoller en quelques minutes pour dissuader, éventuellement par des tirs de semonces, tout aéronef de survoler les sites sensibles comme les centrales nucléaires, les aéroports, les ports, les zones industrielles classées 'Seveso' ou les barrages.



Le nouveau mess de la BA115 est en cours d'achèvement. © Armée de l'air et de l'espace

La BA 115, un sujet qui fait du bruit

Un sujet, toutefois, électrise les relations entre la BA 115 et les riverains, le bruit induit par le décollage et l'atterrissage des avions de chasse pour leur entraînement. Dans le cadre de 'La loi de programmation militaire 2019-2025', une révision du PEB (Plan d'exposition au bruit) qui date de 1985 a été lancée. La méthode, initiée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) fait apparaître 3 zones soumises à



Ecrit par le 30 octobre 2025

des contraintes d'urbanisme et classées par zones d'exposition aux nuisances sonores.

A l'initiative de la Préfecture de Vaucluse, une commission consultative s'est réunie avec les élus, associations de défense des riverains et professionnels de l'aéronautique. Résultat : on est passé de 5 à 6 communes concernées (Camaret, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan et désormais Uchaux). Ce périmètre de restrictions urbanistiques, fixé par arrêté préfectoral du 16 août 2022, est passé de 2 150 hectares impactés à 3 300ha et touche 3 850 habitants supplémentaires (+8%), mais ces zones sont majoritairement agricoles et peu urbanisées, donc peu habitées, est-il précisé dans le document.



Si les Mirage 200 ont quitté cet été la BA 115 après 34 ans de service, les hélicoptères Fennec veillent sur le ciel vauclusien en attendant l'arrivée des Rafale annoncée pour 2024. ©Armée de l'air et de l'espace

10% de l'emploi local

A la croisée des chemins, des autoroutes A7 et A9, du Rhône et du Ventoux, à la confluence de trois régions Sud-Occitanie-Auvergne Rhône Alpes, le Pays d'Orange possède cette pépite, la BA 115, qui concentre 10% de l'emploi local et bénéficie du prestige qui enveloppe ces héros, les pilotes de chasse (dont le nouveau succès du film 'Top Gun, Maverick' avec Tom Cruise ne devrait pas altérer l'image, bien



au contraire!).

Deux espèces protégées sur le site de Caritat

Enfin côté environnement, en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels et de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), deux espèces protégées vivent sur la base : l'outarde canepetière, genre de poule-faisane qui dispose d'un refuge au milieu des hautes herbes qui bordent le tarmac et le crapaud calamite, un amphibien qui prospère en lisière des landes et mares de Caritat.



Deux espèces protégées vivent sur la base aérienne d'Orange : l'outarde canepetière (sur la photo) et le crapaud calamite. ©Armée de l'air et de l'espace

Le patron de la BA 115, le colonel Deschamps insiste "Nous vivons ici, en famille, nous faisons tout pour limiter les nuisances sonores, il en va de notre qualité de vie. Mais il en va aussi de notre sécurité à tous. Nos plans de vols sont draconiens. Nos pilotes doivent être opérationnels jour et nuit, avec toutes les menaces qui nous entourent et Orange est une incontournable sentinelle du ciel."

Eté 2024, Les Festivals d'Avignon In et Off



devront tirer le rideau dimanche 21 juillet à minuit



La dépêche rédigée par la Préfecture de Vaucluse vient de tomber. Le sujet ? La tenue des festivals d'Avignon en 2024 dans une France rythmée par l'organisation des jeux olympiques et paralympiques.

La problématique ? Comment déployer les 30 000 gendarmes et policiers nationaux nécessaires à la sécurité, sur tout le territoire et en particulier en Vaucluse, et sur l'ensemble des manifestations sportives en cours, et avant cela, sur les deux festivals d'Avignon ?

Stupeur et tremblements

Puisqu'il a même été question, un temps, de purement et simplement annuler les festivals de France et de Navarre. Après le Covid, les différents confinements et une culture presque identifiée comme 'non-essentielle', la coupe de la révolution était pleine.

Finalement, le 'En même tempiste' aura ouvert la voie de la sagesse

Et la Préfecture offre à tous... La date de fin à laquelle devra se conformer la Culture en Vaucluse. Ainsi







les festivités devront tomber le rideau dimanche 21 juillet 2024.

Mais tout cela ne donne pas la date de début des festivals.

On pourrait en conclure que celle-ci devrait intervenir tout début juillet sachant que le festival d'Avignon se déroule sur une vingtaine de jour et deux à trois jours de plus pour le festival Off, ce qui posera un autre problème : la fin de l'année scolaire qui, elle, devrait intervenir à la fin de première semaine de juillet.

Pourquoi faire coïncider la fin de la période scolaire au commencement des festivals d'Avignon ?

Parce que nombre de groupes scolaires sont devenus de grands lieux du festival Off comme en témoigne l'école maternelle et primaire Simone Veil 1, rue des Ecoles -ex-village du off désormais installé 6, rue Pourquery-de-Boisserin- au sein de l'école Bouquerie ; l'ensemble Saint-Jean-Baptiste de la Salle, rue Notre Dame des 7 douleurs, Lycée Louis Pasteur devenu le Théâtre Présence Pasteur 13, rue du Pont Trouca, et l'espace Alya rue Guillaume Puy -Campus Sud Pasteur- le gymnase de l'école Saint-Joseph, 62, rue des lices, le Théâtre Mistral 35 rue d'Annanelle pour ne citer que ceux-là...



DR Festival Off

Pourquoi tomber le rideau dimanche 21 juillet 2024?

Parce que les Jeux olympiques et paralympiques se dérouleront de mercredi 24 juillet à dimanche 11



août, puis de mercredi 28 août à dimanche 8 septembre et qu'il fallait un peu de temps pour redéployer les Forces de l'ordre qui, cette année, n'auront, clairement, pas droit aux vacances.

La réponse est ici

«Au-delà même des cérémonies d'ouverture -vendredi 24 juillet- et de clôture -du 28 août au 8 septembre et des compétitions-, qui s'étaleront de mercredi 24 juillet à dimanche 11 août 2024, puis de mercredi 28 août à dimanche 8 septembre-, les périodes en amont de celles-ci, dès jeudi 18 juillet, exigeront également un effort particulier de sécurisation dans le contexte du relais de la flamme qui sillonnera le territoire national », fait-on savoir à la préfecture de Vaucluse.

Quand on parle enfin de concertation

Alors que le sénateur <u>Lucien Stanzione</u> et 29 de ses pairs s'inquiétaient, récemment, du manque de communication entre les ministères de l'Intérieur, des Sports et de la Culture, pour sauver les festivals d'Avignon 2024, la Préfecture précise : «Les trois ministres viennent de décider et d'annoncer le maintien de l'édition 2024 du Festival d'Avignon dont le final est fixé au 21 juillet 2024.»

Tous d'accord

«La préfète de Vaucluse et la maire d'Avignon se félicitent de cette décision qui satisfait l'ensemble des partenaires. Il revient désormais à la préfète d'organiser, en lien avec la maire d'Avignon et les directeurs des Festivals d'Avignon, le dispositif de sécurité à déployer pour l'édition 2024 et de fixer la date d'ouverture des Festivals In et Off 2024. En parallèle, le travail conjoint et les échanges se poursuivent pour la bonne organisation de l'édition 2023.»

En attendant l'année prochaine ?

La 57° édition du Festival Off d'Avignon se déroulera du 7 au 29 juillet 2023 pour 22 jours de liesse culturelle et 19 jours pour le Festival d'Avignon qui s'étendra du 6 au 25 juillet 2023.

Les chiffres du In et du Off

Les chiffres de la 76e édition du Festival d'Avignon ? Ce sont 134 260 dont 29 000 gratuites entrées, un taux de fréquentation de 92% pour 105 entrées payantes et entre 50 et 100 millions de retombées économiques selon Paul Rondin, le directeur délégué du festival.

Les chiffres de la 56° édition du festival Off ? Ce sont 1 570 spectacles dans 138 lieux, 33 000 levers de rideaux, 270 000 spectateurs – 300 000 visiteurs en 2019- et 1,5 millions de billets délivrés, et une année record pour la billetterie solidaire Ticket'Off avec 116 268 places achetées. Voilà qui remet les pendules à l'heure.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Après 3 morts par fusillades en 1 mois, le Contrat de Sécurité entre Avignon et l'Etat tombe à pic



Ecrit par le 30 octobre 2025



Pas moins de 16 pages pour ce « Contrat de Sécurité Intégrée » co-signé par la Préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, la Maire d'Avignon, Cécile Helle, le Procureur adjoint de la République, Stanislas Vallat et la Directrice académique, Claudie François-Galin.

Pour cette signature officielle en présence des services des trois polices Nationale, Judiciaire et Municipale, la Maire d'Avignon insiste : « Il faut une approche globale pour lutter contre l'insécurité, nous devons agir ensemble, main dans la main, avec l'Etat. C'est d'ailleurs ce que nous faisons depuis longtemps, on l'a vu pendant les manifestations des Gilets Jaunes, et des Antivax, mais aussi au cours de moments plus festifs comme le festival où nous bénéficions de renforts d'effectifs. Nous allons d'ailleurs, d'ici 2024, recruter 12 agents supplémentaires pour notre police municipale qui seront donc au nombre de 120 pour renforcer l'îlotage, créer un poste de communication avec la Police Nationale et dédier un agent à la prévention en milieu scolaire. »

« Il faut une approche globale pour lutter contre l'insécurité, nous devons agir ensemble, main dans la main, avec l'Etat. »

Cécile Helle, Maire d'Avignon

Cécile Helle rappelle que « Nous avons amplifié les horaires des brigades de nuit jusqu'à 5h du matin, 7j/7 pour assurer la sécurité des Avignonnais. Nous allons aussi créer un poste de nuit mutualisé avec la PN, 'Le Blé de Lune' à Montfavet qui coûtera 500 000€ et nous allons moderniser les équipements de nos agents avec des pistolets semi-automatiques, un nouveau système de radio-communication, 50 caméras-piétons supplémentaires, le renouvellement de la flotte de véhicules. Aux 164 caméras de video-protection qui équipent déjà la voie publique et aux 120 face aux bâtiments publics, vont s'ajouter d'ici



2026, plus de 70 caméras.

La Maire d'Avignon ajoute : « La police municipale se déploie différemment, au Pont des 2 Eaux, elle est plus près de la population, à côté du centre commercial, pareil à St-Chamand aux alentours du Stade Nautique, du tramway. A La Barbière, La Maison de la Justice joue à fond son rôle d'acccueil, d'écoute et de conseil pour les riverains, souvent peu informés de leurs droits, notamment les femmes victimes de violences intra-familiales ».

« Nous n'avons pas la prétention de tout régler, d'éradiquer tous les trafics de stupéfiants, le narco-banditisme ne diminuera pas tant qu'il y aura des consommateurs de drogue. Mais nous les traquons sans relâche. »

Violaine Démaret, Préfète de Vaucluse

C'est ensuite au tour de la Préfète d'intervenir dans cette Salle du Conseil Municipal d'Avignon pour parler de « Réelle coproduction de la sécurité entre l'Etat et la ville d'Avignon. Ce dispositif a été lancé en octobre 2021 par mon prédécesseur, il s'ajuste au fur et à mesure avec des actions concrètes, mises en cohérence avec la justice, l'éducation nationale, la politique de la ville. La présence humaine de la police sur le terrain est indispensable pour rassurer la population. Nous n'avons pas la prétention de tout régler, d'éradiquer tous les trafics de stupéfiants, le narco-banditisme ne diminuera pas tant qu'il y aura des consommateurs de drogue. Mais nous les traquons sans relâche. Nous avons même un chien aux stupéfiants pour les débusquer. 3 morts en un mois à Avignon liés aux règlements de comptes entre bandes de trafiquants, 3 jeunes sur le carreau, abattus à coups de kalashnikov. En 2021 nous avions saisi 33kg de résine de cannabis, en 2022, 160kg. Pour l'héroïne nous sommes passés de 4kg à 6,3kg, nous avons aussi dressé 150 amendes forfaitaires individuelles aux consommateurs. L'Etat a accompagné l'installation de caméras de video-protection à hauteur de 170 000€, c'est un investissement historique pour déstabiliser les traficants jour et nuit. »

« Le tribunal a la main lourde, elle ne tremble pas, les condamnations fermes tombent."

Stanislas Vallat, Procureur Adjoint de la République

Le Procureur Adjoint de la République, Stanislas Vallat insiste : « Le tribunal a la main lourde, elle ne tremble pas, les condamnations fermes tombent. Le meurtre du Commandant Eric Masson le 5 mai 2021 nous a tétanisés dans un 1er temps, mais il a encore plus motivé nos 650 policiers nationaux. En 2022, nous avons interpellé 450 individus mêlés aux trafics de drogue, il y a eu une progression de 20% des comparutions immédiates à l'issue de leur garde à vue ».

« A chaque match, nous nous adaptons »



Emmanuel Desjars de Keranrouë, Directeur Départemental de la Sécurité Publique

Autre situation qui lie encore davantage policiers nationaux et policiers municipaux à Avignon, les aprèsmatchs de la Coupe du Monde de football, avec une forme de liesse débridée suivie d'échauffourées. » Dimanche soir, avec les 150 policiers nous avons procédé à 80 interpellations lors de violences. Hier, à l'issue de la victoire du Maroc sur l'Espagne, certains jeunes marocains ont voulu fêter leur qualification pour les 1/4 de finale et remonter nos Champs-Elysées à nous, la Rue de la République. Nous les avons bloqués aux remparts pour qu'ils ne brisent pas les vitrines des boutiques de l'intra-muros, mais comme ils n'ont pas cessé de nous insulter et de nous lancer des projectiles en tous genres nous avons dû utiliser des gaz lacrymogènes pour les disperser. A chaque match, nous nous adaptons » explique paisiblement mais fermement le patron de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, Emmanuel Desjars de Keranrouë. On verra ce qui se passera dans les jours qui viennent avec les équipes qui se qualifieront jusqu'à la finale, le dimanche 18 décembre au Qatar. Les policiers ont sans doute pas mal de travail en vue pour maintenir l'ordre et la tranquillité des avignonnais.

La Région Sud mobilise 2 millions d'euros pour garantir la tenue des festivals d'été



Depuis plusieurs semaines, le débat est vif autour d'une possible mise en péril de l'organisation des festivals, en raison de la mobilisation exceptionnelle des forces de police, de gendarmerie et de sécurité pendant la période des Jeux Olympiques 2024 en France. Le Gouvernement



œuvre à trouver les meilleures solutions pour faire coexister ces deux enjeux. Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué des régions de France, entend apporter le soutien de sa région dans cet effort.

Avec près de 1 000 festivals par an, la région sud accueille chaque été des emblèmes européens de la culture : le Festival d'Avignon, les Chorégies d'Orange, le Festival d'Aix-en-Provence, les Rencontres de la Photographies d'Arles, le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron... Ces évènements artistiques reçoivent chaque année plus de 2 600 000 spectateurs du monde entier et motivent près de 35% des séjours touristiques sur le territoire avec des retombées culturelles, sociales et économiques indispensables.

L'organisation des Jeux Olympiques d'été en France, y compris dans la région Sud qui accueillera les épreuves de voile et de football, pose une difficulté en matière de couverture sécuritaire. Pour cette raison, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué des régions de France, a déclaré mobiliser 2M€ pour garantir la tenue des festivals d'été.

« En 2024, sur les 10 millions d'euros engagés chaque année par la Région pour la sécurité, 2 millions d'euros seront spécifiquement dédiés aux organisateurs de festivals et aux communes pour leur permettre de sécuriser leurs évènements en faisant appel à des structures privées, en renforçant leurs polices municipales ou en permettant l'achat de matériels de sécurisation et de prévention. Ces crédits seront prélevés sur le fond 'Région Sud, la région sûre' », a-t-il déclaré. S

Cet effort financier viendra s'ajouter aux 6M€ que la région engage chaque année pour les Festivals et aux 54M€ consacrés à la culture.

J.R.

La Région Sud lance la 4e édition de la Garde régionale des lycées



Ecrit par le 30 octobre 2025



Dans le cadre du Plan 'Région Sud, la région Sûre', la Région lance la 4e édition de la Garde régionale des lycées. Cette année, 172 médiateurs assureront la sécurité des élèves.

« Nos lycéens doivent pouvoir tous étudier dans un environnement serein, dans le respect et la tolérance, a expliqué <u>Renaud Muselier</u>, président de la Région Sud. La sécurité des élèves et du personnel des établissements est au cœur de nos préoccupations. »

En 2016, la Région Sud a fait de la sécurité des élèves et du personnel une priorité avec l'adoption du Plan 'Mise en sûreté des lycées'. Une volonté qui s'est renforcée avec le plan 'Région Sud, la région Sûre', adopté en 2021. Depuis l'année dernière, 100 % des lycées sont couverts par la Garde régionale des lycées et équipés d'alarmes 'attentats-intrusions' et de dispositifs de vidéoprotection.

La 4e édition de la Garde régionale des lycées

En plus des 1 374 caméras disposées dans l'ensemble des lycées publics, ce sont cette année 172 médiateurs qui assurent la sécurité des établissements. 128 d'entre eux sont inscrits par voie d'apprentissage au diplôme d'état de moniteur-éducateur et sont encadrés par des travailleurs sociaux expérimentés. 44 sont des moniteurs-éducateurs diplômés d'état.



Au contact des élèves et des équipes éducatives, ces médiateurs effectuent des missions de prévention et de sensibilisation. Près de 39 000 interventions de médiation éducative sont réalisées en moyenne chaque année par les équipes de médiation.

V.A.